BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 222

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Ventes et cessions

799 569 629 RCS Marseille.
CAPITALISATION CESAR.
Forme : Société en commandite par actions à capital variable.
Capital variable : 37000.00 EUR(capital variable).
Adresse : 50, Rue Sylvabelle, en l'Etude du Liquidateur, amiable13006 Marseille 6e Arrondissement.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION COLSUN JULES CESAR Société en commandite par actions Au capital de : 37 000,00 EUR Siège social Bât. Bourbon 1 Rue de la Vallée Verte DOMAINE DE LA VALLEE VERTE 13011 MARSEILLE N° RCS 844 762 443 RCS Marseille, est société absorbante CAPITALISATION CESAR Société en commandite par actions à capital variable Au capital de : 37 000,00 EUR Siège social en l'etude du liquidateur 50 Rue Sylvabelle amiable 13006 Marseille 6e Arrondissement N° RCS 799 569 629 RCS Marseille, est société absorbée Évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif provisoirement estimé : 261.502,82 € Passif provisoirement estimé : 236.578,06 € Rapport d'échange des droits sociaux : En rémunération de l'actif net transmis par la société CAPITALISATION CESAR à la Société COLSUN JULES CESAR sur la base de sa valeur résultant du Bilan de Fusion – CAPITALISATION CESAR, il sera attribué aux associés de la société CAPITALISATION CESAR autres que la Société COLSUN JULES CESAR, en fonction du Rapport – CAPITALISATION CESAR (tel que visé au 7.3 du Traité de Fusion), 476.424 actions ordinaires nouvelles qui seront à créer par la Société COLSUN JULES CESAR sur la base d'un rapport d'échange (le « Rapport d'Echange à la Date de Réalisation – CAPITALISATION CESAR ») de 476.424 actions ordinaires de la Société COLSUN JULES CESAR pour 2.086.256 actions de la société CAPITALISATION CESAR à rémunérer, après déduction des 90.745 actions de la société CAPITALISATION CESAR détenues par la Société COLSUN JULES CESAR ne donnant pas lieu à rémunération et faisant l'objet d'une fusion-renonciation conformément à l'article L.236-3, II du Code de commerce. La différence entre la quote-part d'actif net correspondant aux actions de la société CAPITALISATION CESAR à rémunérer par la Société COLSUN JULES CESAR provisoirement fixée à 23.821,33 € sur la base du Bilan de Fusion – CAPITALISATION CESAR et le montant de l'augmentation de capital de la Société COLSUN JULES CESAR (soit 4.764,24 €), soit 19.057,09 €, sera portée en compte d'ordre comme il est dit dans le Traité de Fusion. Le capital social de la Société COLSUN JULES CESAR sera ainsi immédiatement porté de 48.272,12 € (à l'issue de la réalisation de la fusion-absorption de la société VIP CESAR) à 53.036,36 € par

l'émission de 476.424 actions ordinaires de la Société COLSUN JULES CESAR d'une valeur nominale de 0,01 € chacune. Montant prévu de la prime de fusion : 0 € Date du projet commun de fusion : 22 avril 2021 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Le 28 avril 2021 au RCS de MARSEILLE au titre de la société COLSUN JULES CESAR. Le 28 avril 2021 au RCS de MARSEILLE au titre de la société CAPITALISATION CESAR..

